

Paris, le 11 juillet 2016

Le partenariat Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance s'étend à l'Allemagne et à l'Autriche

- **Les sociétés communes en Allemagne et en Autriche ont démarré leurs activités le 1^{er} juillet 2016,**
- **Le partenariat est désormais opérationnel dans 10 pays européens, représentant 98,9 % du périmètre cible (1).**

Suite à l'annonce, le 10 juillet 2014, de la signature d'un accord-cadre de partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance (SCF et ses affiliés), les sociétés communes en Allemagne et en Autriche démarrent leurs activités le 1^{er} juillet 2016.

Cet accord concerne 11 pays européens, dont 10 sont maintenant opérationnels (2).

Ces sociétés assurent dorénavant le financement des concessionnaires automobiles des marques Peugeot, Citroën et DS ainsi que celui de leurs clients en Allemagne et en Autriche.

Ce partenariat contribue à renforcer la compétitivité de Banque PSA Finance dans ces pays.

A propos de PSA Banque

Etroitement associée à la politique commerciale des marques Peugeot, Citroën et DS, Banque PSA Finance assure dans les 21 pays où elle est implantée, seule ou en JV, le financement des ventes des véhicules par les réseaux des trois marques. La Coopération signée en juillet 2014 avec Santander Consumer Finance portant sur la création de sociétés communes ou accords commerciaux dans 11 pays européens et l'accord signé le 24 juillet 2015 avec Banco Santander Brasil portant sur le Brésil permettent de renforcer la compétitivité des trois Marques du Groupe PSA en Europe et au Brésil. Pour plus d'informations, aller sur : <http://www.banquepsafinance.com>

1- Le périmètre cible représente 85% de l'encours de Banque PSA Finance au 31/12/2014.

2 -Cet accord cadre prévoit la création de dix sociétés communes et d'un partenariat commercial en Europe : en février 2015, démarrage des deux premières sociétés en France et au Royaume Uni ; en août 2015, de l'accord commercial au Portugal ; en octobre 2015 de deux sociétés communes en Espagne et en Suisse ; en janvier 2016, de la société commune en Italie ; en février 2016, de la société commune aux Pays-Bas ; puis en mai 2016, de la société commune en Belgique.